

Les Ulis le 4 Juillet 2025
Référence : CZ/OL 059-2025

**Lettre d'information à l'attention
des pharmaciens hospitaliers**

Information diffusée en accord avec l'ANSM

Objet : Extension exceptionnelle de la durée de validité de 2 lots de PROTEXEL® 50 UI/mL (Protéine C humaine) : Lot 24L09618 et 24L09630

Madame, Monsieur, Cher Confrère, Chère Consœur,

En accord avec l'ANSM, et afin d'assurer une continuité d'approvisionnement de notre spécialité PROTEXEL® 50 UI/mL (Protéine C humaine), nous avons été autorisés d'étendre exceptionnellement la durée validité de 2 lots de PROTEXEL®.

Cette extension de péremption est basée sur des données de stabilité disponibles et conformes sur d'autres lots et démontrant la conformité de notre spécialité pour un stockage de 3 ans à +2/+8°C. Cette extension de péremption fera l'objet d'une régularisation administrative afin de pérenniser la durée de conservation de 3 ans à +2/+8°C.

Produit /Format	Code UCD	Code CIP	N° lots concernés	Péremption initiale	Nouvelle Péremption Étiquetée sur les étuis externes
PROTEXEL 50 UI/mL Format 500 UI/10mL	3400892340470	34009 563 388 5 6	24L09618 24L09630	Exp 05/2025	Exp 05/2026

Le contre étiquetage a été réalisé au niveau de l'étui (et de la boîte de groupage), avec une nouvelle date de péremption telle que décrit dans le tableau ci-dessus.

Nous avons par ailleurs pris l'engagement de suivre spécifiquement ces 2 lots en stabilité jusqu'à leur nouvelle date péremption (prolongée de 2 ans à 3 ans).

Pour toutes questions relatives à l'approvisionnement de notre spécialité durant cette période, nous vous remercions de vous adresser à votre responsable Grands Comptes LFB Biomédicaments ou à notre **service clients** (Tel : **01 69 82 72 92**).

Pour toutes autres questions, nous vous invitons à prendre contact avec notre **service information médicale** (Tel : **01 69 82 70 04** ou par email : infomed@lfb.fr).

Nous vous remercions par avance, de transmettre cette information à toute personne susceptible d'utiliser ces 2 lots de PROTEXEL® dans votre établissement.

Veillez croire, Madame, Monsieur, Cher Confrère, Chère Consœur en l'expression de notre considération distinguée.

Odile LEPORT
Pharmacien Responsable